

MASTER 2

Droit privé

Contrats et Contentieux

Code diplôme Ministère du travail : 1351281M
RNCP : 34123

CFA UNION
8 boulevard Dubreuil
91400 ORSAY
contact@cfa-union.org / www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION

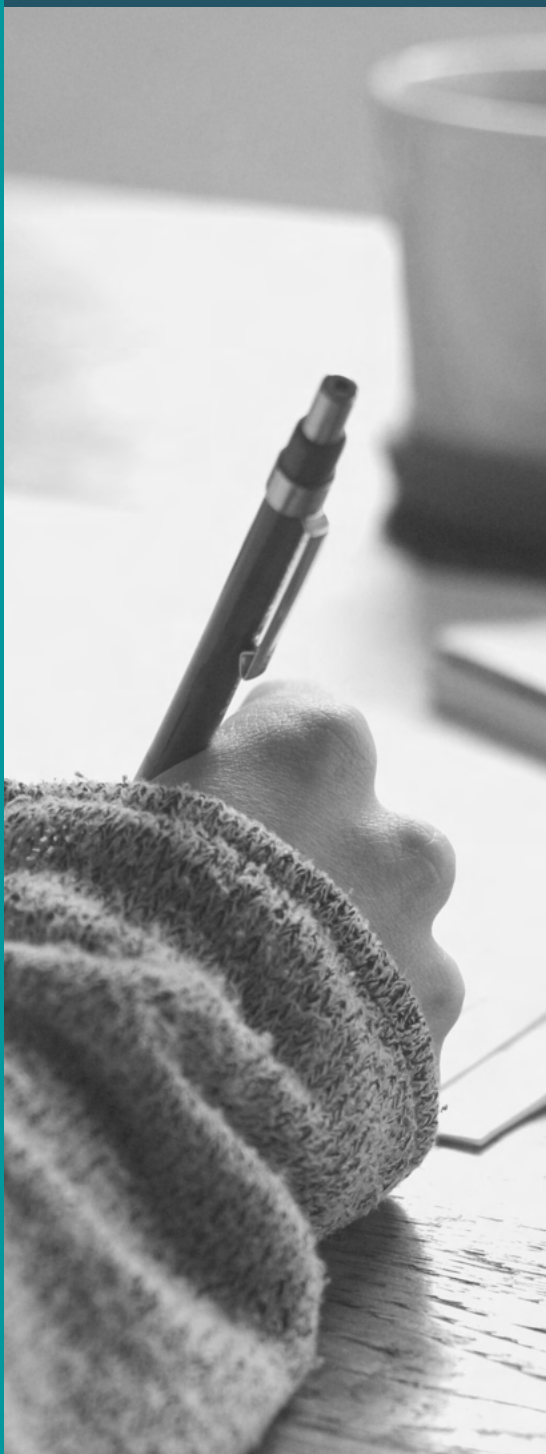


Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.4
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.4
- Modalités d'organisation de la formation	P.5-6
- Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme	P.7
- Durée de la formation	P.7
Programme simplifié de la formation	P.8-9
Le calendrier de la formation	P.10
Les moyens	P.11
Fiche RNCP	P.12-22

VOS CONTACTS



• Contacts Pédagogiques

Responsables de la formation :

Lauren LEBLOND
l.leblond@parisnanterre.fr

Léonor JANDARD
ljandard@parisnanterre.fr

Secrétariat pédagogique :

Céline FIRAT
cfirat@parisnanterre.fr

Lieu de la formation :

Université Paris Nanterre – UFR DSP – Bâtiment Simone Veil
(bât F) 200 Avenue de la République – 92001 NANTERRE CEDEX

• Contacts CFA

Conseiller formation :

Marine SOTILLO
Tél : 01.69.15.35.17 / marine.sotillo@cfa-union.org

Service financier :

Hanane AABOU
Tél : 01.69.15.35.24 / hanane.aabou@cfa-union.org

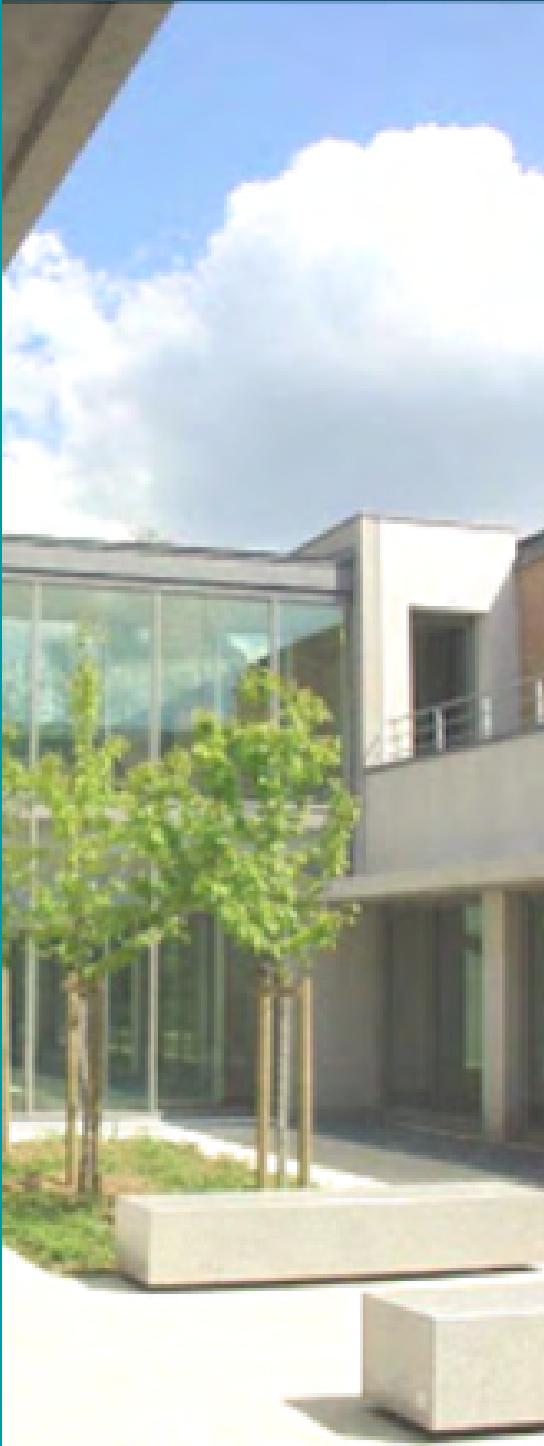
Référent Handicap :

Anna TOTH
Tél : 01.69.15.35.12 / anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale :

CFA UNION – 8 boulevard Dubreuil – 91400 ORSAY

DATES CLEFS DE LA FORMATION



Date de la formation :

Du 04/09/2023 au 03/09/2024

Date de la rentrée universitaire :

Lundi 4 septembre 2023

Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission :

La formation est ouverte aux titulaires d'un M1 de droit privé ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'Université.

Admission sur dossier et entretiens de motivation

➤ Objectifs de la formation :

Le master 2 « Contrats et contentieux » a été conçu en partenariat avec les milieux professionnels. De ces échanges, il est résulté qu'en master 2, les formations généralistes de droit privé donnent aux étudiants une forte plus-value intellectuelle, tant dans la gestion des contrats (négociation/rédaction) que dans la conduite des procédures contentieuses (avant, pendant et après procès). De surcroît, l'étude conjointe des contrats et des contentieux révèle de nombreuses complémentarités.

L'organisation de la formation repose sur les principes suivants :

- La maîtrise des fondamentaux du droit privé, à savoir le droit civil et le droit pénal ;
- L'étude approfondie de ces disciplines en lien avec les procédures associées, procédure civile et procédure pénale ;
- L'expérimentation de ces fondamentaux dans les champs d'application les plus divers : pratique des contrats, pratiques des procédures administratives et civiles, rédaction d'actes, procédures civiles d'exécution, responsabilités professionnelles, etc.).

➤ Les compétences acquises durant la formation :

La formation est destinée à former des professionnels du conseil et du contentieux capables, en quel que domaine du droit privé, d'avoir les réflexes procéduraux et de construire sur le fond une stratégie.

Les compétences acquises sont, ainsi :

- Donner un avis juridique dans le domaine contractuel et extra contractuel, anticiper un éventuel contentieux et aider à sa résolution, de manière amiable ou judiciaire.
- Rédiger des actes juridiques.
- Définir une stratégie de défense contentieuse ou pré contentieuse.
- Acquérir une compétence d'analyse par un travail approfondi de recherche.

Les métiers et fonctions notamment visés sont ceux de : responsable juridique, responsable du contentieux en entreprise, gestion de contentieux en milieu associatif, conseil en stratégie, avocat, magistrat, et plus généralement l'ensemble des métiers du droit et de la justice.

➤ **Modalités d'organisation de la formation**

En cohérence avec le projet pédagogique, l'équipe enseignante associe universitaires et professionnels. Ainsi, les enseignements dispensés relèvent, à la fois, de la théorie et de la pratique. Les enseignements théoriques, assurés par les enseignants-chercheurs, sont donc complétés par des séminaires de pratique professionnelle, assurés, quant à eux, par des praticiens.

Les cours ont lieu les lundis et mardis sur le campus de l'Université Paris Nanterre où la formation dispose d'une salle dédiée. Du mercredi au vendredi et pendant les vacances universitaires, l'apprenti est en entreprise.

Listes des matières enseignées :

Enseignements théoriques

- Droit civil
- Procédure civile et modes alternatifs de résolution des différends
- Droit pénal
- Procédure pénale
- *Comparative law*
- *Preuve et prescription*
- *Responsabilités professionnelles*
- *Protection des données personnelles*

Séminaires pratiques

- Pratique des procédures civiles d'exécution
- Analyse financière
- Cybersécurité
- Pratique des contrats – négociation et rédaction
- Pratiques judiciaires – rédaction d'actes et stratégie judiciaire
- Pratique des poursuites et des enquêtes
- Pratique des procédures administratives
- Pratique de l'arbitrage
- *Legal English*

Initiation à la recherche

- Organisation d'une table ronde sur les métiers du droit
- Méthodologie de la recherche
- Réalisation d'un mémoire de recherche

L'alternance peut se faire dans toute structure ayant une activité juridique : au sein du service juridique d'une entreprise, dans un cabinet d'avocats, une association, une étude d'huissiers, de notaires ou encore une juridiction.

L'activité en entreprise doit correspondre aux objectifs de la formation. Le travail de l'apprenti y est encadré par un maître d'alternance désigné au sein de l'entreprise.

Un tuteur enseignant est désigné afin de suivre le travail de l'alternant. Il assure deux visites en entreprise et assure la direction scientifique de son mémoire de recherche.

La réalisation de l'apprentissage est encadrée par un engagement de formation, comprenant notamment les missions proposées et le projet d'entreprise. Cet engagement est tripartite et engage l'apprenti, l'entreprise, et le centre de formation.

Un carnet de liaison numérique, accessible par Internet, permet à tous les acteurs de la formation de visualiser les absences de l'alternant ainsi que les comptes-rendus des deux visites du tuteur dans l'entreprise.

➤ Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme

Chaque matière fait l'objet d'un examen écrit ou oral, en fonction des modalités de contrôle des connaissances établies par l'équipe pédagogique. Ces examens se déroulent dans le respect de la Charte des examens de l'Université Paris Nanterre.

Deux modules, organisation d'une table ronde sur les métiers du droit et méthodologie de la recherche, font l'objet d'une évaluation spécifique.

Le mémoire de recherche, quant à lui, donne lieu à une soutenance début septembre.

1/ Évaluation du mémoire

Le mémoire est un travail de recherche qui porte sur un sujet défini avec le tuteur pédagogique, également directeur de recherches, après échanges avec le maître d'apprentissage. Il doit s'agir d'un véritable travail de recherche, qui traite d'une problématique juridique en lien avec la formation et l'activité de l'alternant en entreprise.

Le mémoire doit comporter une soixantaine de pages. Pour les étudiants qui envisagent ensuite un Doctorat, un volume plus important est attendu (100 pages environ).

Le mémoire est remis fin août et donne lieu à une soutenance orale début septembre. Cette soutenance a lieu devant un jury constitué au moins du tuteur pédagogique et du maître d'apprentissage. Elle dure environ 40 minutes et se déroule en trois temps : présentation de son travail par l'apprenti, questions avec le jury, puis délibération en l'absence de l'apprenti.

2/ Délivrance du diplôme

Le diplôme du Master 2 est décerné par l'Université Paris Nanterre aux alternants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 ainsi qu'une moyenne égale ou supérieure à 10/20 aux unités "maîtriser un domaine et ses méthodes".

En fonction de la moyenne générale obtenue, le diplôme est décerné avec mention passable, assez-bien (12/20), bien (14/20) ou très bien (16/20).

L'étudiant qui n'a pas obtenu les moyennes de 10/20 peut être autorisé à repasser les épreuves des matières dans lesquelles il a eu une note inférieure à 10 sur 20 en session 2.

3/ Jury d'examen

L'attribution des notes et la délivrance du diplôme relèvent de la compétence du jury d'examen du Master 2 qui est souverain dans ses décisions.

Les membres de ce jury sont désignés chaque année par arrêté du Président de l'Université Paris Nanterre.

➤ Durée de la formation

410 h /an

Programme simplifié de la formation

Semestre 1

	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
UE Maîtriser un domaine et ses méthodes	UE					21
UE Maîtriser un domaine et ses méthodes	UE					21
Droit civil	EC	33				4,5
Procédure civile et modes amiables	EC	33				4,5
Droit pénal	EC	33				4,5
Procédure pénale	EC	33				4,5
Pratiques des procédures civiles d'exécution	EC	18				3
UE Elargir ses connaissances/personnaliser son parcours	UE					4,5
UE Elargir ses connaissances / personnaliser son parcours	UE					4,5
Analyse financière	EC	18				1,5
Pratique des procédures administratives	EC	18				1,5
Cybersécurité	EC	18				1,5
UE Développer ses compétences linguistiques	UE					3
UE Anglais Professionnel	UE					3
Comparative Law	EC	33				3
UE S'investir pour son université et dans son projet professionnel	UE					1,5
UE S'investir pour son université et dans son projet personnel	UE					1,5
Préparation d'une conférence sur les métiers du droit	EC					1,5

Semestre 2

	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
UE Maîtriser un domaine et ses méthodes	UE					10,5
UE Maîtriser un domaine et ses méthodes	UE					10,5
Preuve et prescription	EC	18				1,5
Pratiques des contrats	EC	18				1,5
Pratiques judiciaires - Rédaction d'actes	EC	18				1,5
Responsabilités professionnelles	EC	18				1,5
Protection des données personnelles	EC	18				1,5
Pratique de l'arbitrage	EC	18				1,5
Pratique des poursuites et des enquêtes	EC	18				1,5
UE Conduire un travail personnel mobilisant la recherche/l'expertise	UE					15
UE Conduire un travail personnel mobilisant la recherche/l'expertise	UE					15
Mémoire d'apprentissage, soutenance et valorisation	EC					13,5
Méthodologie du mémoire	EC	18				1,5
UE Développer ses compétences linguistiques	UE					3
UE Anglais Professionnel	UE					3
Legal English	EC	18				3
UE S'investir pour son université et dans son projet personnel	UE					1,5
UE S'investir pour son université et dans son projet personnel	UE					1,5
Participation au rayonnement du Master	EC					1,5

Calendrier de formation Rentrée 2023-2024

CALENDRIER ALTERNANCE année universitaire 2023-2024 - Master 2 Contrats et Contentieux (M2 CC)

2023												2024																										
septembre			octobre			novembre			décembre			janvier			février			mars			avril			mai			juin			juillet			août			septembre		
V	1		D	1		M	1	Férié	V	1		L	1	Férié	J	1		V	1		L	1	Férié	M	1	Férié	S	1		L	1		J	1		D	1	
S	2		L	2		J	2		S	2		M	2		V	2		S	2		M	2		J	2		D	2		M	2		V	2		L	2	Soutenances de
D	3		M	3		V	3		D	3		M	3		S	3		D	3		M	3		V	3		L	3		M	3		S	3		M	3	mémoires
L	4	Rentrée	M	4		S	4		L	4		J	4		D	4		L	4		J	4		S	4		M	4		J	4		D	4		M	4	
M	5		J	5		D	5		M	5		V	5		L	5		M	5		V	5		D	5		M	5		V	5		L	5		J	5	
M	6		V	6		L	6		M	6		S	6		M	6		S	6		L	6		J	6		S	6		M	6		V	6		M	6	
J	7		S	7		M	7		J	7		D	7		M	7		J	7		D	7		M	7		V	7		D	7		M	7		S	7	
V	8		D	8		M	8		V	8		L	8		J	8		V	8		L	8		M	8	Férié	S	8		L	8		J	8		D	8	
S	9		L	9		J	9		M	9		V	9		S	9		M	9		V	9		M	9	Férié	D	9		M	9		V	9		L	9	
D	10		M	10		V	10		D	10		M	10		S	10		D	10		M	10		V	10		L	10		M	10		S	10		M	10	
L	11		M	11		S	11	Férié	L	11		J	11		D	11		L	11		J	11		S	11		M	11		J	11		D	11		M	11	
M	12		J	12		D	12		M	12		V	12		L	12		M	12		V	12		D	12		M	12		V	12		L	12		J	12	
M	13		V	13		L	13		M	13		S	13		M	13		S	13		L	13		J	13		S	13		M	13		V	13		M	13	
J	14		S	14		M	14		J	14		D	14		M	14		J	14		D	14		M	14		V	14		D	14	Férié	M	14		S	14	
V	15		D	15		M	15		V	15		L	15		J	15		V	15		L	15		M	15		S	15		L	15		J	15	Férié	D	15	
S	16		L	16		J	16		S	16		M	16		V	16		S	16		M	16		J	16		D	16		M	16		V	16		L	16	
D	17		M	17		V	17		D	17		M	17	Révisions	S	17		D	17		M	17		V	17		L	17		M	17		S	17		M	17	
L	18		M	18		S	18		L	18		J	18	Révisions	D	18		L	18		J	18		S	18		M	18		J	18		D	18		M	18	
M	19		J	19		D	19		M	19		V	19	Révisions	L	19		M	19		V	19		D	19		M	19		V	19		L	19		J	19	
M	20		V	20		L	20		M	20		S	20		M	20		S	20		L	20		M	20	Férié	J	20	Révisions	S	20		M	20		V	20	
J	21		S	21		M	21		J	21		D	21		M	21		J	21		D	21		M	21		V	21	Révisions	D	21		M	21		S	21	
V	22		D	22		M	22		V	22		L	22		J	22		V	22		L	22		S	22		M	22		L	22		J	22		D	22	
S	23		L	23		J	23		S	23		M	23		V	23		S	23		M	23		J	23		D	23		M	23		V	23		L	23	
D	24		M	24		V	24		D	24		M	24		S	24		D	24		M	24		V	24		L	24		M	24		S	24		M	24	
L	25		M	25		S	25		L	25	Férié	J	25		D	25		L	25		J	25		S	25		M	25		J	25		D	25		M	25	
M	26		J	26		D	26		M	26		V	26		L	26		M	26		V	26		D	26		M	26		V	26		L	26		J	26	
M	27		V	27		L	27		M	27		S	27		M	27		S	27		L	27		M	27		J	27		S	27		M	27		V	27	
J	28		S	28		M	28		J	28		D	28		M	28		J	28		D	28		M	28		V	28		D	28		M	28		S	28	
V	29		D	29		M	29		V	29		L	29		J	29		V	29		L	29		M	29	Férié	S	29		L	29		J	29		D	29	
S	30		L	30		J	30		S	30		M	30					S	30		M	30		J	30		D	30		M	30		V	30		L	30	
			M	31					D	31								D	31					V	31					M	31		S	31				
12			14			13			14			7			15			13			14			11			7			23			21			3		
8			8			8			6			11			6			8			7			7			11			0			0			0		

Période en entreprise

Période à l'Université Paris Nanterre

Révisions (article L. 6222-35 du code du travail)

Jours fériés

Soutenances de mémoires entre le lundi 26 août et le mardi 3 septembre 2024 (à Nanterre, en présence du maître d'apprentissage)

Le jury de délibérations - qui correspond au jury d'obtention du diplôme - se tient à la fin de la formation.

➤ **L'équipe pédagogique**

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs de l'Université Paris Nanterre et d'enseignants vacataires, professionnels, en activité dans le secteur privé ou public.

Liste sur demande.

➤ **Moyens mis à disposition :**

Le master Contrats et Contentieux est adossé aux laboratoires de recherche CEDCACE (Centre d'études du droit civil des affaires et du contentieux économique).

Les étudiants bénéficient, pour suivre la formation, des ressources de l'Université et notamment d'un accès aux bases de données juridiques et aux bibliothèques universitaires.

Les cours se déroulent sur le campus de l'Université Paris Nanterre où la formation bénéficie d'une salle dédiée, équipée d'un vidéoprojecteur, au sein du bâtiment Simone Veil qui abrite l'UFR de Droit et de Science politique.

MASTER - Droit privé (fiche nationale)

Active

N° de fiche

RNCP34123

Nomenclature du niveau de qualification : niveau 7

Code(s) NSF :

345t : Instruction, plaidoirie, élaboration des documents juridiques et notariaux

128g : Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

41014 : gestion patrimoine

13274 : droit privé

13266 : droit judiciaire privé

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2024

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	-	-
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	-	-
UNIVERSITE DE STRASBOURG	-	-
UNIVERSITE DES ANTILLES	-	-
UNIVERSITE D'ORLEANS	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	-	-
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE	-	-

UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	-	-
UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	-	-
UNIVERSITE DE NICE	-	-
UNIVERSITE PARIS II PANTHEON ASSAS	-	-
UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE	-	-
UNIVERSITE DE PARIS VIII PARIS VINCENN	-	-
UNIVERSITE DE PARIS 5 RENE DESCARTES	-	-
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	-	-
UNIVERSITE DE PARIS XI PARIS SUD	-	-
UNIVERSITE DE RENNES I	-	-
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	-	-
UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	-	-
UNIVERSITE DU MANS	-	-
UNIVERSITE D'ANGERS	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	-	-
UNIVERSITE CERGY PONTOISE	-	-
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	-	-
UNIVERSITE DE NANTES	-	-
UNIVERSITE DE PAU ET DU PAYS DE L'ADOUR	-	-
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	-	-
UNIVERSITE DE LA POLYNESIE FRANCAISE	-	-
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie. Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

- Conseil en matière juridique des particuliers et des structures privées (entreprises, associations, fondations)
- Audit et expertise juridique
- Elaboration de documents juridiques, rédaction de contrats civils et commerciaux
- Participation à la définition et à la conception de stratégies juridiques et judiciaires
- Gestion des contentieux contractuel, judiciaire ou arbitral
- Médiation civile et pénale
- Elaboration de plaidoiries
- Contribution à la recherche scientifique, notamment par la publication d'articles
- Veille juridique et information sur les évolutions

Compétences attestées :

- Traiter efficacement une question de droit privé, relevant d'un seul domaine ou de manière holistique, en identifiant les sources pertinentes, en maîtrisant les techniques de la qualification juridique et en situant les solutions de droit dans leur environnement social et économique
- Construire une argumentation juridique, avec rigueur, imagination et maîtrise des principales techniques argumentatives et des procédés d'interprétation juridique
- Traduire une problématique factuelle en conseil juridique en qualifiant les faits et en proposant des solutions utiles, en ordonnant clairement les idées et en les présentant de façon structurée.
- Mettre la technique juridique au service d'une stratégie, en intégrant les relations entre ordres nationaux et extérieurs, les relations entre degrés de norme nationale et en exploitant les marges d'interprétation laissées par les textes
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie. Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

- Conseil en matière juridique des particuliers et des structures privées (entreprises, associations, fondations)
- Audit et expertise juridique
- Elaboration de documents juridiques, rédaction de contrats civils et commerciaux
- Participation à la définition et à la conception de stratégies juridiques et judiciaires
- Gestion des contentieux contractuel, judiciaire ou arbitral
- Médiation civile et pénale
- Elaboration de plaidoiries
- Contribution à la recherche scientifique, notamment par la publication d'articles
- Veille juridique et information sur les évolutions

Compétences attestées :

- Traiter efficacement une question de droit privé, relevant d'un seul domaine ou de manière holistique, en identifiant les sources pertinentes, en maîtrisant les techniques de la qualification juridique et en situant les solutions de droit dans leur environnement social et économique
- Construire une argumentation juridique, avec rigueur, imagination et maîtrise des principales techniques argumentatives et des procédés d'interprétation juridique
- Traduire une problématique factuelle en conseil juridique en qualifiant les faits et en proposant des solutions utiles, en ordonnant clairement les idées et en les présentant de façon structurée.
- Mettre la technique juridique au service d'une stratégie, en intégrant les relations entre ordres nationaux et extérieurs, les relations entre degrés de norme nationale et en exploitant les marges d'interprétation laissées par les textes
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs

<p>RNCP34123BC01</p> <p>Usages avancés et spécialisés des outils numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
<p>RNCP34123BC02</p> <p>Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

<p>RNCP34123BC03</p> <p>Communication spécialisée pour le transfert de connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
<p>RNCP34123BC04</p> <p>Appui à la transformation en contexte professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

-

Secteurs d'activités :

- J : Information et communication
- K : Activités financières et d'assurance
- L : Activités immobilières
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : Activités de services administratifs et de soutien

Type d'emplois accessibles :

- Juriste en cabinet d'expertise, en cabinet d'avocats ou en cabinet de conseil en propriété industrielle
- Juriste en services pénitentiaires
- Conseiller juridique
- Contract manager
- Gestionnaire de litiges
- Adjoint au responsable administratif et financier
- Adjoint au directeur juridique
- Chargé d'études juridiques
- Médiateur civil ou pénal
- Lobbyiste/chargé d'affaires publiques
- Juriste d'entreprise généraliste ou spécialisé
- Juriste de banque, d'assurance ou de finance

Code(s) ROME :

- K1903 - Défense et conseil juridique
- M1205 - Direction administrative et financière
- K2401 - Recherche en sciences de l'homme et de la société
- C1205 - Conseil en gestion de patrimoine financier
- K1902 - Collaboration juridique

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

-

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

-

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :
Non

BASE LÉGALE

-

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002 - Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-----------------	----------------------

- Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017 Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016 Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 03/07/2015 Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017 Université de Lille, arrêté du : 13/07/2015 Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 24/02/2017 Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 22/03/2018 Université de Polynésie Française, arrêté du : 09/06/2017 Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 18/05/2018 Université de Rouen, arrêté du : 28/09/2017 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018 Université des Antilles, arrêté du : 02/10/2017 Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016 Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016 Université Jean Moulin - Lyon 3, arrêté du : 28/06/2016 Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016 Université Nice , arrêté du : 29/05/2018 Université Panthéon Assas - Paris 2, arrêté du : 03/05/2019 Université Panthéon Sorbonne - Paris 1, arrêté du : 25/04/2019 Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, arrêté du : 30/06/2017 Université Paris Descartes - Paris 5, arrêté du : 17/10/2014 Université Paris-Est Créteil Val-De-Mame - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015 Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017 Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 15/07/2015 Université Rennes 1, arrêté du : 23/06/2017 Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du : 24/06/2016 Université Toulouse 1 Capitole, arrêté du : 23/05/2016

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :

POUR PLUS D'INFORMATIONS



Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

http://univ-amu.fr/master/Droit_privé (http://univ-amu.fr/master/Droit_privé) http://univ-lemans.fr/master/Droit_privé (http://univ-lemans.fr/master/Droit_privé) http://www.univ-angers.fr/master/Droit_privé (http://www.univ-angers.fr/master/Droit_privé) https://www.u-bordeaux.fr/master/Droit_privé (https://www.u-bordeaux.fr/master/Droit_privé) https://www.u-cergy.fr/master/Droit_privé (https://www.u-cergy.fr/master/Droit_privé) https://www.uca.fr/master/Droit_privé (https://www.uca.fr/master/Droit_privé) https://www.univ-lille.fr/master/Droit_privé (https://www.univ-lille.fr/master/Droit_privé) https://www.umontpellier.fr/master/Droit_privé (https://www.umontpellier.fr/master/Droit_privé) http://www.univ-nantes.fr/master/Droit_privé (http://www.univ-nantes.fr/master/Droit_privé) https://www.univ-pau.fr/master/Droit_privé (https://www.univ-pau.fr/master/Droit_privé) http://www.u-picardie.fr/master/Droit_privé (http://www.u-picardie.fr/master/Droit_privé) http://www.upf.pf.fr/master/Droit_privé (http://www.upf.pf.fr/master/Droit_privé) http://www.univ-reims.fr/master/Droit_privé (http://www.univ-reims.fr/master/Droit_privé) http://www.univ-rouen.fr/master/Droit_privé (http://www.univ-rouen.fr/master/Droit_privé) https://www.unistra.fr/master/Droit_privé (https://www.unistra.fr/master/Droit_privé) http://www.univ-ag.fr/master/Droit_privé (http://www.univ-ag.fr/master/Droit_privé) https://www.univ-orleans.fr/master/Droit_privé (https://www.univ-orleans.fr/master/Droit_privé) https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/Droit_privé (https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/Droit_privé) https://www.univ-st-etienne.fr/master/Droit_privé (https://www.univ-st-etienne.fr/master/Droit_privé) http://www.univ-lyon3.fr/master/Droit_privé (http://www.univ-lyon3.fr/master/Droit_privé) https://www.univ-lyon2.fr/master/Droit_privé (https://www.univ-lyon2.fr/master/Droit_privé) http://unice.fr/master/Droit_privé (http://unice.fr/master/Droit_privé) https://www.u-paris2.fr/master/Droit_privé (https://www.u-paris2.fr/master/Droit_privé) http://www.pantheonsorbonne.fr/master/Droit_privé (http://www.pantheonsorbonne.fr/master/Droit_privé) https://www.univ-paris8.fr/master/Droit_privé (https://www.univ-paris8.fr/master/Droit_privé) https://www.parisdescartes.fr/master/Droit_privé (https://www.parisdescartes.fr/master/Droit_privé) http://www.u-pec.fr/master/Droit_privé (http://www.u-pec.fr/master/Droit_privé) https://www.parisnanterre.fr/master/Droit_privé (https://www.parisnanterre.fr/master/Droit_privé) https://www.u-psud.fr/master/Droit_privé (https://www.u-psud.fr/master/Droit_privé) https://www.univ-rennes1.fr/master/Droit_privé (https://www.univ-rennes1.fr/master/Droit_privé) https://www.univ-smb.fr/master/Droit_privé (https://www.univ-smb.fr/master/Droit_privé) http://www.ut-capitole.fr/master/Droit_privé (http://www.ut-capitole.fr/master/Droit_privé)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation (<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/documentDownload/19281/33592>)